



Pour l'analyse rigoureuse des réformes et décisions du ministère, et des prises de positions nettes

Le **SNALC** participe à tous les organes de consultation paritaires, dans toutes les instances ministérielles. Il examine avec attention les propositions de réforme, sans arrière-pensée ni inféodation politique.

Opposé à la **réforme du collège** de Najat Vallaud-Belkacem, le **SNALC** reste insatisfait par les timides changements apportés par Jean-Michel Blanquer. La sixième ne doit plus être un CM 2 bis. Le français et les mathématiques doivent retrouver des horaires satisfaisants. Les horaires des options, les groupes de langues et les dédoublements ne doivent plus être en concurrence et dépendre du fait du prince.

La **réforme du baccalauréat** était prometteuse. Enfin, elle allait redonner à ce diplôme sa vraie place de premier grade universitaire. Cependant, son articulation avec la réforme du lycée sera néfaste. La plupart des disciplines vont pâtir du choix fait de deux spécialités en terminale, alors qu'il en aurait fallu trois. La mise en concurrence va être très douloureuse à vivre. Des enseignements interdisciplinaires voient le jour sans que la place de chaque discipline ou les horaires ne soient cadrés. L'occasion était là de mettre un accent sur les langues. Mais cette occasion est ratée.

C'est pour ces raisons qu'après avoir tenté de faire en sorte, par la négociation, que cette réforme ne devienne pas quelque chose de nuisible pour les élèves et pour les conditions de travail des collègues, **le SNALC a voté CONTRE et entend la combattre.**



RAISON #5

Pour l'analyse rigoureuse des réformes et décisions du ministère, et des prises de positions nettes



Les sept raisons de voter pour le SNALC-FGAF

aux élections professionnelle du 29 novembre au 6 décembre 2018